

LES CONSTITUTIONS DES SOCIÉTÉS EN TUNISIE DEPUIS 1943

A la libération de la Tunisie, il est apparu que l'intégration du relèvement de l'économie dans un programme de modernisation était la solution efficace aux problèmes posés par l'accroissement sensible des besoins.

En face du considérable essor démographique, l'économie traditionnelle de la Régence se révélait en effet incapable d'assurer un équilibre entre la production et la consommation, et de fournir du travail à une main d'œuvre sans cesse accrue.

L'aménagement indispensable de la structure économique du pays avait déjà trouvé un début de réalisation pendant la guerre lorsque

l'interruption des relations maritimes obligea la Tunisie à vivre sur elle-même. Plusieurs sociétés furent créées en vue de l'utilisation des ressources locales. Ce mouvement ne devait que s'amplifier dans les années suivantes et l'on assiste actuellement à l'implantation progressive d'un appareil industriel. Le dépouillement des avis de Constitutions de Sociétés insérés au « Journal Officiel Tunisien » fournit l'importance de ce développement et permet d'en dégager les caractéristiques.

Le tableau suivant donne la répartition, par nature d'activité, des 1.590 sociétés constituées depuis 1943.

**Répartition par activité des sociétés constituées en Tunisie
de 1943 au 30 septembre 1948**

	NOMBRE		CAPITAL (millions Fr.)	
		%		%
Agriculture, forêts, pêche	47	3	113	7
Mines et carrières	11	1	29	2
Industries alimentaires	86	5	51	3
Autres industries	321	20	713	42
Travaux Publics et transports	137	9	94	5
Commerce	735	46	482	28
Divers (Agences, Assurances)	253	16	228	13
TOTAL	1.590	100	1.710	100

CONSTITUTIONS DE SOCIETES EN TUNISIE

(Capital en milliers de francs)

DESIGNATION	1 9 4 3		1 9 4 4		1 9 4 5		1 9 4 6		1 9 4 7		9 premiers mois de 1948	
	Nbre	Capital	Nbre	Capital	Nbre	Capital	Nbre	Capital	Nbre	Capital	Nbre	Capital
Agriculteurs, forêts, pêches	3	850	6	3.225	8	5.991	8	17.125	11	48.115	11	37.640
Mines et carrières	1	14.000	2	2.150	—	—	1	150	6	12.050	1	700
Industries alimentaires	8	1.105	18	9.285	9	2.780	20	9.656	12	8.220	19	19.512
Autres industries	20	5.103	48	17.630	41	19.572	83	53.582	64	551.411	65	65.615
Travaux Publics et transports	6	1.982	12	5.550	15	9.780	32	13.830	56	48.556	16	14.430
Commerce	52	15.721	79	37.890	169	48.440	157	70.780	178	232.510	100	76.677
Divers (Agences, Assurances)	10	5.777	23	23.279	11	1.770	104	34.380	71	99.418	34	63.671
	100	44.538	188	99.009	253	88.333	405	199.503	398	1.000.280	246	278.245

Nous voyons que, si en nombre les sociétés commerciales ont été les plus nombreuses, par contre, les sociétés industrielles l'emportent par le capital. D'une manière plus générale, la contribution de l'initiative privée à l'effort de rénovation entrepris apparaît nettement puisque 52% du capital total sont consacrés à des activités intéressant l'équipement du pays.

Cette tendance est d'ailleurs confirmée par les avis d'augmentation de capital insérés également au « Journal Officiel ».

Pour la seule période allant du 1er janvier 1947 au 30 septembre 1948, l'augmentation de capital de 364 sociétés s'est élevée globalement à 5 milliards de francs. A elles seules, les sociétés à caractère industriel entrent pour 2.200 millions de francs.

Quant à la nature juridique des sociétés, ce sont les sociétés anonymes, qui, bien qu'inférieures en nombre, concentrent la majeure partie des capitaux.

Nature juridique des sociétés constituées du 1^{er} janvier 1946 au 30 juin 1948

DESIGNATION	Société à responsabilité limitée		Société à nom collectif		Société anonyme	
	Nbre	Capital en milliers de francs	Nbre	Capital en milliers de francs	Nbre	Capital en milliers de francs
Agriculture, forêts, pêche	24	54.849	1	1.515	4	39.800
Mines et carrières	3	550	—	—	4	23.650
Industries alimentaires	31	13.620	7	3.818	5	17.700
Autres industries	152	84.346	48	12.830	19	566.070
Travaux Publics et transports	91	69.281	12	3.970	5	9.100
Commerce	390	222.413	89	36.514	31	181.118
Divers (Agences, Assurances)	87	94.330	13	5.901	23	62.978
	778	539.389	170	64.548	91	900.416

La forme de la responsabilité limitée est la plus répandue, par suite des avantages fiscaux qu'elle comporte. C'est d'ailleurs dans le Commerce, que ces sociétés sont les plus nombreuses.

Les constitutions de sociétés et les augmentations de capital des entreprises existantes sont le résultat de la politique du Gouvernement visant à favoriser la création d'industries.

L'action des pouvoirs publics s'est manifestée par l'adoption de diverses mesures d'ordre fiscal et économique, facilitant l'établissement et le développement des entreprises (lettres de garantie et d'agrément).

J. LEPIDI,

Administrateur de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques